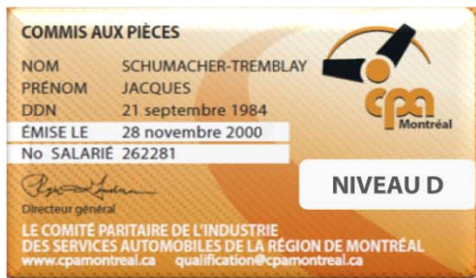


NOUVEAU PROGRAMME POUR LES MÉTIERS CLASSIFIÉS À L'AUTOMNE 2009

Le CPA Montréal est fier de vous annoncer le lancement du nouveau programme pour les métiers classifiés introduisant dans l'industrie une carte de classification inédite dans ses versions provisoire et permanente.

CARTE PROVISOIRE



La carte provisoire est émise aux salariés qui débutent ou qui sont en cheminement.

CARTE PERMANENTE



La carte permanente est émise aux salariés qui auront atteint le niveau A ou le 3^e échelon.

La distribution...

Les salariés concernés recevront leur carte de classification par la poste accompagnée d'une lettre explicative.

Information aux employeurs...

Les employeurs seront informés par lettre qu'un de leurs salariés a reçu sa carte de classification. Ils seront alors invités à vérifier si le taux horaire payé à ce salarié respecte le taux horaire minimum prévu au Décret sur l'industrie des services automobiles de la région de Montréal.

Procédure d'émission des cartes de classification...

À l'avenir, les cartes de classification seront émises dès que les heures cumulées au dossier du salarié lui permettront de changer de niveau ou d'échelon. Les cases du rapport mensuel précisant la description et le code de métier seront mises à jour automatiquement.

Séquence d'émission...

Le CPA Montréal émettra en premier lieu les cartes de classification pour les commis aux pièces. Puis, suivront celles pour les commissionnaires, les préposés au service, les ouvriers spécialisés et finalement celles pour les démonteurs.

Des questions ?

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le **Service de la qualification** au **514 288-3003** ou encore cliquer sur l'onglet **Pour nous contacter** de notre site Internet. C'est avec plaisir que nous allons vous lire et vous répondre.

Cette nouvelle mesure, demandée et attendue depuis longtemps, va enfin confirmer et faire reconnaître les années d'expérience accumulées par les salariés dans les métiers classifiés.



Votre partenaire

pour une main-d'oeuvre
qualifiée et reconnue



www.cpamontreal.ca

